

Allocution de M^{me} Petra Pau
Conférence de Londres sur la lutte contre l'antisémitisme,
le 17 février 2009
(französisch)

Formule d'adresse

1. J'ai été sollicitée pour dire quelques mots sur l'action parlementaire menée contre l'antisémitisme en République fédérale d'Allemagne, en particulier par le Bundestag allemand. En qualité de vice-présidente du Bundestag allemand, mais aussi de députée activement engagée au sein du groupe parlementaire LA GAUCHE, c'est bien volontiers que je réponds à cette demande. Je vous remercie donc de m'avoir invitée à cette conférence.
2. Il y a un an et demi environ, j'avais adressé au gouvernement fédéral une question parlementaire pour savoir combien de cimetières israéliens avaient été profanés dans les années passées en Allemagne. La réponse a provoqué une onde de choc dans les médias. En moyenne statistique, un cimetière israélien avait été touché chaque semaine.
3. Toutefois, les médias ont pour particularité de faire grand cas de ceci aujourd'hui et de cela le lendemain. À quelques exceptions près, les titres sont criards, les contenus creux et les effets éphémères. Ce fut aussi le cas cette fois-ci. Reste à savoir comment a réagi le Bundestag allemand face à ce diagnostic inquiétant et dans ce climat d'excitation générale.
4. Il s'est formé un comité de travail informel réunissant des députés de tous les groupes parlementaires, c.-à-d. de la CDU/CSU, du SPD, du FDP, des Verts et de La Gauche. Notons au passage que l'initiative de ce comité intergroupes revient au P^r Gert Weisskirchen qui, en plus de participer à cette Conférence, est chargé de mission de l'OSCE pour la lutte contre l'antisémitisme.
5. J'ajouterai que, selon des enquêtes empiriques, 15 à 25 % de la population allemande manifeste une tendance latente à l'antisémitisme. Ce n'est pas nouveau, et il en va de même dans d'autres États membres de l'UE. Mais le génocide des Juifs, c'est-à-dire la Shoah, est le fait de l'Allemagne nazie. L'unicité historique de ce crime sans égal impute par conséquent une responsabilité particulière à l'Allemagne.
6. Ce point de vue était unanimement partagé au sein du comité de travail intergroupes. Nous avons travaillé en étroite coopération avec des organisations non-gouvernementales engagées contre l'antisémitisme. De surcroît, nous nous sommes inspirés d'initiatives parlementaires d'autres pays, prises notamment par le parlementaire britannique John Mann.
7. Nous sommes finalement convenus d'un objectif et nous voulions que le Bundestag allemand dans son entier adopte une résolution, si possible à l'unanimité, pour marquer la date symbolique du 9 novembre 2008. Soixante-dix ans auparavant, le régime national-socialiste avait ouvert la chasse aux Juifs d'Allemagne. Pour qualifier cet événement, les livres d'histoire parlent de la « Nuit de cristal ».
8. Notre travail de préparation parlementaire a débouché sur une résolution du Bundestag allemand qui appelle à combattre l'antisémitisme sous toutes ses formes et qui plaide en faveur d'une présence juive vivante et multiforme en Allemagne. En outre, cette résolution réitère le droit à l'existence de l'État d'Israël et assigne sept

missions concrètes au gouvernement fédéral.

9. Le gouvernement fédéral a été notamment engagé à désigner une commission d'experts qui aura pour tâche d'étudier les tendances observables à l'antisémitisme, d'en faire régulièrement rapport au Bundestag allemand, mais aussi – et cela est nouveau – de recommander des choix d'action politique pour les combattre.
10. En adoptant cette résolution, le Bundestag allemand a par là-même fait sienne la définition de travail de l'OSCE sur ce qu'il faut entendre par antisémitisme. Ce n'était pas un acte formel, mais bien la condition préalable à ce que les agissements antisémites soient effectivement perçus comme tels, caractérisés et socialement proscrits.
11. Il a été décidé d'affecter des ressources budgétaires de la Fédération à la mise en place et au fonctionnement de nouvelles institutions juives dans les secteurs universitaire, culturel et social. Nécessité d'autant plus grande que l'actuelle crise financière mondiale, comme cela est apparu très rapidement, a pour effet de tarir également le flux de dons destinés aux institutions juives en Allemagne.
12. Le Bundestag allemand a par ailleurs suggéré d'étendre les programmes scolaires afin d'accorder une plus large place à la vie et à l'histoire juives. Il en est de même des fondements de la démocratie et de la tolérance. À cette fin, le Centre de recherche sur l'antisémitisme de l'Université technique de Berlin a déjà fourni un travail préparatoire de qualité.
13. Enfin, le gouvernement fédéral a été chargé de mettre un coup d'arrêt aux campagnes de dénigrement antisémite diffusées sur le satellite en Allemagne par des chaînes de télévision étrangères. Ce n'est pas chose facile, moins encore à l'ère Internet. Mais cela fait partie de l'éventail des actions possibles retenues par le Bundestag allemand.
14. Les émissions télévisées antisémites proviennent certes de pays marqués essentiellement par l'islam, mais il est autre chose dont je ne ferai pas mystère : je m'emporte tout autant contre le pape Benoît XVI, Allemand de surcroît et qui, en sa qualité de souverain Pontife de l'Église catholique, a lancé plusieurs signes antisémites, consciemment ou par négligence.
15. J'observe toutefois une différence, du moins en Allemagne, où j'entends en effet de nombreux sous-bergers catholiques exprimer publiquement leur inquiétude à propos de leur Premier pasteur. Je souhaiterais qu'une telle culture de protestation contre les rechutes dans l'antisémitisme se développe aussi dans le monde musulman, où elle est encore rare.
16. Pour en revenir à la résolution du Bundestag allemand, j'en avais et j'en ai une conception plus étendue et plus concrète dont je vous donnerai une illustration par l'exemple : la commission d'experts dont je parlais devra rendre compte « régulièrement », ce qui peut vouloir dire tous les dix ans. La résolution du Bundestag allemand est donc sujette à interprétation.
17. De plus, le Bundestag allemand devant être renouvelé en 2009, certaines résolutions bien intentionnées risquent de sombrer dans le tourbillon de la campagne électorale. C'est d'autant plus regrettable que l'escalade du conflit au Proche-Orient est propice

à un antisémitisme ancien et nouveau. C'est ce qu'on a pu constater à l'évidence ces dernières semaines en Allemagne également.

18. C'est pourquoi je tiens une fois encore à préciser ma pensée : je fais assurément partie de celles et de ceux qui critiquent la politique militaire d'Israël. Mais l'antisémitisme n'est pas une critique politique, c'est une idéologie méprisante pour l'Homme. Et personne n'a le droit de se commettre avec celles et ceux qui, sous couvert de critique politique, font leur petite cuisine antisémite.
19. Ainsi décrite, la résolution du Bundestag allemand est un compromis, mais elle n'en est pas moins un progrès. Auparavant, le Bundestag traitait de l'antisémitisme comme d'un problème moral et symbolique pour l'essentiel, mais guère comme d'un sujet politique tirant véritablement à conséquence. Cela pourrait désormais changer, raison pour laquelle je me félicite du compromis trouvé au Bundestag.
20. Il est autre chose qui me paraît plus notable : au départ, les spécialistes en la matière au sein de tous les groupes parlementaires s'étaient retrouvés sur la volonté commune de prendre des initiatives contre l'antisémitisme. Les délibérations progressaient, la déclaration unanime du Bundestag à laquelle ils œuvraient paraissait à portée de main.
21. Soudain, certains groupes parlementaires ont changé leurs délégués aux délibérations. Les nouveaux venus, moins soucieux de la chose commune, ont au contraire cherché à mettre en valeur leur propre parti aux dépens des autres. Sans doute était-ce là une escarmouche annonciatrice des batailles électorales à venir, sachant que 19 élections au total vont se dérouler en Allemagne en 2009.
22. Quoi qu'il en soit, tout cela a suscité des réactions de mauvaise humeur et jeté une ombre sur une initiative bien intentionnée. L'unité sur le fond, c.-à-d. dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la promotion de la vie juive, menaçait de se fissurer. La communauté juive ne put que considérer d'un œil critique ce triste spectacle parlementaire. Je l'ai déploré.

* * *